



Syndicat Intercommunal de
de
26 avenue de

RF
AUCH

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 22/09/2023
n32.200093920.DE 2023_018.DE
Date de l'AR d'annulation: 21/11/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

République française
GERS
Vic Fezensac - SIAEP

Séance du mardi 19 septembre 2023

Date de la convocation : 12/09/2023

Le mardi 19 septembre 2023 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune),

En exercice : 20

Présents : 18

Votants :
18

Présents : Madame NATHALIE BERGES (Bazian), Monsieur FRANCOIS BUFFIN (Barran), Monsieur GEORGES CAUSERO (caillavet), Monsieur JEAN PIERRE DUBOIS (Belmont), Madame CORINNE AGUT (Callian), Monsieur ERIC LASBATS (Castillon-Débats), Monsieur CHEVALERIE (Lazaux D'Angles), Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun), Monsieur JEAN PIERRE HUBERT (Marambat), Madame PATRICIA POTENTI BRUNET (Ordan Larroque), Monsieur JEAN CLAUDE MASSAGNE (Preneron), Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune), Monsieur LAURENT BRUMM (St Jean Poutge), Monsieur XAVIER LABAT (Tudelle), Monsieur ROBERT AMARALHA (Vic-Fezensac), Monsieur GILLES GUICHARD (Vic-Fezensac), Madame ANNIE DELLAS (Antras), Monsieur JACQUES MICHEL VAISSE (Biran)

Représentés :

Excusés :

Monsieur DAMIEN ROQUES (Le Brouilh Monbert),
Madame HELENE LEON (Riguepeu)

Secrétaire de séance : Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun)

Délibération n°DE_2023_018

Objet : Délibération pour le déplacement de la conduite Chemin de l'Enlejeau à Jegun

Monsieur le Président, informe le Conseil Syndical d'une nécessité de déplacer une canalisation sur la commune de Jegun. En effet celle-ci est située sur une parcelle privée qui va être construite dans les prochaines semaines.

Il détaille le devis proposé par l'entreprise ACCHINI qui intervient sur le réseau pour un montant de 59 035,00€ HT.

Après en avoir délibéré,

Le conseil syndical à l'unanimité,
ACCEPTE le projet ci- dessus

AUTORISE Monsieur le Président à faire les travaux avec l'entreprise ACCHINI pour un montant de

59 035,00€ ht

Fait et délibéré, en mairie, les jours, mois et an que susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président
Benoît DESENLIS

SIAEP DE VIC-FEZENSAC

Acte rendu exécutoire	26 Av. des Pyrénées
après dépôt en Préfecture	32190 VIC-FEZENSAC
le ___ / ___ / 20___	Tel. 05.62.64.42.77
et publié ou notifié	contact@siaepvic.fr
le ___ / ___ / 20___	Siret : 200 093 920 00011

RF
AUCH

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 22/09/2023

~~032-200093920-DE 2023_018-DE~~

Date de l'AR d'annulation: 21/11/2023

Annulé